

# FINALE REGIONALE DU CHAMPIONNAT

## PAR EQUIPES DES JEUNES

### - Qualification des équipes

Les épreuves comportent :

**En juniors**, 6 équipes qualifiées de la manière suivante :

- 1) les 4 meilleures équipes ayant **plus de 4000 points** (cumul des points classements des 3 joueurs titulaires de l'équipe calculé à partir du classement national officiel diffusé de la première phase).  
*Seuls les joueurs figurant sur la feuille d'inscription en début de saison sont autorisés à jouer. (1 remplaçant est toléré)*
- 2) L'équipe championne des départements 67 et 68.
- 3) Si au titre du 1) le nombre de 4 équipes n'est pas atteint les qualifications supplémentaires se font de la manière suivante :
  - a. La 2<sup>e</sup> meilleure équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux
  - b. La moins bonne 2<sup>e</sup> équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux
  - c. La 3<sup>e</sup> meilleure équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux
  - d. La moins bonne 3<sup>e</sup> équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux

### - Déroulement sportif

Les équipes sont placées dans les poules en tenant compte du dernier classement national officiel diffusé

2 poules de 3, deux équipes qualifiées par poule

Le 1<sup>er</sup> de la poule 1 rencontre le 2<sup>ème</sup> de la poule 2 et le 1<sup>er</sup> de la poule 2 rencontre le 2<sup>ème</sup> de la poule 1. La compétition se poursuit ensuite par élimination directe jusqu'à la finale. La rencontre pour déterminer les places 3 et 4 est jouée.

**En cadets** 6 équipes qualifiées de la manière suivante :

- 1) les 4 meilleures équipes ayant **plus de 3300 points** (cumul des points classements des 3 joueurs titulaires de l'équipe calculé à partir du classement national officiel diffusé de la première phase).  
*Seuls les joueurs figurant sur la feuille d'inscription en début de saison sont autorisés à jouer. (1 remplaçant est toléré)*
- 2) L'équipe championne des départements 67 et 68.
- 3) Si au titre du 1) le nombre de 4 équipes n'est pas atteint les qualifications supplémentaires se font de la manière suivante :
  - a. La 2<sup>e</sup> meilleure équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux
  - b. La moins bonne 2<sup>e</sup> équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux
  - c. La 3<sup>e</sup> meilleure équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux
  - d. La moins bonne 3<sup>e</sup> équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux

### - Déroulement sportif

Les équipes sont placées dans les poules en tenant compte du dernier classement national officiel diffusé

2 poules de 3, deux équipes qualifiées par poule

Le 1<sup>er</sup> de la poule 1 rencontre le 2<sup>ème</sup> de la poule 2 et le 1<sup>er</sup> de la poule 2 rencontre le 2<sup>ème</sup> de la poule 1. La compétition se poursuit ensuite par élimination directe jusqu'à la finale. La rencontre pour déterminer les places 3 et 4 est jouée.

**En minimes** 6 équipes qualifiées de la manière suivante :

- 1) les 4 meilleures équipes ayant **plus de 2500 points** (cumul des points classements des 3 joueurs titulaires de l'équipe calculé à partir du classement national officiel diffusé de la première phase).  
*Seuls les joueurs figurant sur la feuille d'inscription en début de saison sont autorisés à jouer. (1 remplaçant est toléré)*
- 2) L'équipe championne des départements 67 et 68.

- 3) Si au titre du 1) le nombre de 4 équipes n'est pas atteint les qualifications supplémentaires se font de la manière suivante :
- la 2<sup>e</sup> meilleure équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux
  - La moins bonne 2<sup>e</sup> équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux
  - la 3<sup>e</sup> meilleure équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux
  - La moins bonne 3<sup>e</sup> équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux

#### **- Déroulement sportif**

Les équipes sont placées dans les poules en tenant compte du dernier classement national officiel diffusé  
2 poules de 3, deux équipes qualifiées par poule

Le 1<sup>er</sup> de la poule 1 rencontre le 2<sup>ème</sup> de la poule 2 et le 1<sup>er</sup> de la poule 2 rencontre le 2<sup>ème</sup> de la poule 1. La compétition se poursuit ensuite par élimination directe jusqu'à la finale. La rencontre pour déterminer les places 3 et 4 est jouée.

**En benjamins** 4 équipes qualifiées de la manière suivante :

- L'équipe championne des départements 67 et 68.
- L'équipe vice championne des départements 67 et 68
- Si au titre du 1) et du 2) le nombre de 4 équipes n'est pas atteint, les qualifications supplémentaires se font de la manière suivante :
  - La 3<sup>e</sup> meilleure équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux
  - La 4<sup>e</sup> meilleure équipe (aux points classements des joueurs ayant joués) lors des championnats départementaux

#### **- Déroulement sportif**

Les équipes sont placées dans une poule de 4 en tenant compte du dernier classement national officiel diffusé.

#### **- FORMULE**

Chaque rencontre se dispute en *7 parties dont un double*. Les parties se déroulent dans l'ordre suivant :

**A-Y B-X C-Z Double A-X C-Y B-Z**

#### **- COMPOSITION DES EQUIPES**

- Les équipes peuvent être composées de garçons, de filles ou être mixtes.  
Il n'y a pas de restriction quant aux joueurs mutés ou étrangers. *Seuls les joueurs figurant sur la feuille d'inscription en début de saison sont autorisés à jouer. (1 remplaçant est toléré par équipe)*
- Les équipes doivent être engagées nominativement avec les indications suivantes :
  - **date de naissance**
  - **catégorie**
  - **n° de licence**
  - **classement individuel**

#### **- DEROULEMENT DES RENCONTRES .**

- Chaque rencontre entre deux équipes se déroule simultanément sur deux tables, selon l'ordre de la feuille de rencontre . . .
- Le joueur **« ayant le plus de points »** doit être placé en A ou en X
- Lors des poules : la rencontre se dispute jusqu'à son terme : les sept parties sont jouées.  
Lors du tableau final : la rencontre est arrêtée dès que l'une des deux équipes a un total de points-parties supérieur à la moitié des parties possibles.

#### **- Durée des parties**

Les parties se disputent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées).

#### **- Dispositions diverses**

Il est interdit à tout joueur ou toute joueuse qualifiés, de participer le même jour à une autre épreuve, de quelque nature qu'elle soit, sous peine de sanctions à décider par la commission sportive régionale.

Tout qualifié dont la participation a été confirmée, en cas de forfait non excusé, se verra infliger une amende dont le montant est fixé chaque année par la commission sportive régionale : 48 € pour 2011/2012.